



SYNTHÈSE DE PRÉSENTATION

PLACE ET RÔLE DES ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE DANS LES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Rapport complet de l'étude-action à télécharger :

<https://drive.google.com/open?id=0B9kJhY8qkdfRT3ISV0pXUy1pb2M>

Reportage du Parlement éphémère « Éducation populaire et culture » 2015 :

<https://www.youtube.com/watch?v=HRDAmsrGt4U>

Commandée fin 2013 à la Fédération Régionale des MJC Champagne-Ardenne par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Champagne-Ardenne, l'étude-action avait pour objectifs de :

*montrer ce que les associations d'Éducation populaire apportent à la population, tant dans les territoires que dans les pratiques artistiques et culturelles,
repérer et trouver des convergences d'action avec les institutions culturelles, artistes, élus locaux et territoriaux, être acteurs de solutions,
favoriser, par l'art et la culture, des processus démocratiques et émancipateurs pour la population et, en particulier, les jeunes générations.*

Ce sont plus de 450 personnes qui agissent dans le champ de l'Éducation populaire et/ou de la culture, en Champagne-Ardenne, Alsace, Lorraine, Île-de-France, Belgique... qui ont contribué à une ou plusieurs étapes de l'étude-action : comité de pilotage (21 personnes), questionnaire aux associations et fédérations d'Éducation populaire (113 réponses), micro-questionnaire aux institutions artistiques et culturelles (39 structures), 41 entretiens qualitatifs, 4 tables rondes départementales, 2 journées de Parlement éphémère, 6 monographies.

DONNÉES PRODUITES

Statistiques sur les activités artistiques et culturelles des associations et fédérations d'Éducation populaire en Champagne-Ardenne

(Les aspects quantitatifs et qualitatifs de leur contribution ; les conditions d'exercice de leur activité ; leurs positionnements par rapport aux territoires et aux politiques publiques de la culture ; leur niveau d'engagement dans des processus de mutualisation et de coopération avec des institutions artistiques et culturelles de la région et hors région ; leur niveau de financement et de contractualisation avec des collectivités publiques et privées.)

Série de cartographies sur les contributeurs-trices au processus de l'étude-action

Série de cartographies sur les pôles de coopérations des structures qui ont fait l'objet des monographies.

Statistiques sur les pratiques de coopération des institutions artistiques et culturelles avec les associations et fédérations d'Éducation populaire

lesquelles nous éclairent sur les motivations, les pratiques, les niveaux de satisfaction, les attentes des institutions artistiques et culturelles.

Problématiques et données qualitatives

Ensemble des préconisations

[Télécharger le rapport complet](#)

CONSTATS DE L'ÉTUDE-ACTION QUI RENVOIENT À DES ENJEUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Méconnaissance de l'activité artistique et culturelle des associations d'Éducation populaire

C'est un constat fait par les associations elles-mêmes mais aussi par les structures artistiques et culturelles labellisées et conventionnées, les établissements culturels publics de l'État et des collectivités territoriales, qui le déplorent.

Des outils de connaissance et de transmission de leurs savoir-faire, la valorisation et la consolidation régulières des richesses sociales, culturelles et économiques créées par les associations dans le champ artistique et culturel ainsi que des espaces de rencontre à tous les niveaux, contribueraient au rapprochement des acteurs.

Pertinence des associations d'Éducation populaire comme acteurs du champ artistique et culturel en Champagne-Ardenne

Elles apportent des savoir-faire inédits et renouvelés dans les pratiques artistiques et culturelles, complémentaires à ceux des autres acteurs de la culture. Elles ont la confiance de la population et celle-ci, dans toute sa diversité, n'est pas leur client mais le premier partenaire de proximité avec lequel elles créent des richesses matérielles et immatérielles. Le bénévolat culturel largement observé dans cette étude est l'un des icebergs de cet ancrage social et sociétal.

Elles sont le grand vivier des artistes, des scientifiques, des techniciens et des professionnels de la création et de la culture pour notre pays.

Intervention continue et construite des associations d'Éducation populaire

→ sur une diversité de disciplines artistiques

→ par une diversité de fonctions (création, diffusion, EAC, organisation et promotion des pratiques en amateurs, ...)

→ par des modalités d'intervention éducative diverses et renouvelées

→ par la permanence artistique et culturelle apaisée qu'elles exercent dans une extrême diversité de territoires, en s'appuyant sur les spécificités et les ressources propres à ces territoires.

Fragilisation croissante, sur les plans économique et politique, des associations

Elles sont soumises aux inégalités territoriales quant au soutien politique et économique.

Les constats en Champagne-Ardenne convergent assez largement avec les analyses nationales de Viviane TCHERNONOG sur le « Paysage associatif français » ; toutefois, la mise en concurrence des associations par appels d'offres est absente du champ observé en région Champagne-Ardenne ce qui explique les attitudes de bienveillance réciproque, les recherches et les attentes de mutualisation et de coopération entre les acteurs.

Cette fragilisation économique et politique fait cependant durement obstacle à des visions à moyen et long terme et donc à des engagements et des coopérations qui pourraient décloisonner et ouvrir « l'entre-soi » culturel.

Inquiétudes des associations

Elles sont vives quant à leur place et leur rôle dans le champ artistique et culturel. La non-visibilité des financements à moyen terme, la raréfaction du financement public et la transformation structurelle de ce financement portent directement atteinte à leur capacité d'initiative et d'expérimentation.

La raréfaction du financement public les oblige, pour survivre, à chercher de plus en plus de ressources auprès des personnes solvables et/ou à se transformer en prestataires de services.

Dans leurs relations aux collectivités publiques, elles ne souhaitent pas être réduites à être de simples « opérateurs » de politiques publiques.

PLAN D'ACTION OUVERT POUR UNE DURÉE DE 3 ANS

MÉTHODES ET OUTILS POUR INVENTER DE NOUVELLES RÉPONSES :

- o Réunir une diversité des acteurs (échelles de l'action, missions, fonctions dans l'activité artistique et culturelle, compétences, expériences, territoires, etc.)
- o Créer des relations de confiance, des conditions d'écoute réciproque et d'expression la plus libre possible
- o Ouvrir des cadres collectifs et interactifs de contribution dans des objectifs bien définis.
- o Construire une progression dans les modes et échelles de contribution (de l'entretien individuel à une vaste manifestation publique ouverte)
- o Faire émerger des préconisations à l'adresse de l'ensemble des acteurs publics et privés.

LES PRÉCONISATIONS QUI ONT ÉTÉ TRAVAILLÉES ET TRADUITES DANS UN PLAN D'ACTION DEVRAIENT CONTRIBUER À :

- **Qualifier et renforcer** les pratiques artistiques et culturelles des associations et fédérations d'Éducation populaire en Champagne-Ardenne
- **Soutenir** les pratiques de mutualisation et de coopération pour que les associations puissent s'adapter aux évolutions administratives, politiques, techniques, sociétales et environnementales tout en poursuivant leur objet et en renforçant leur capacité d'agir dans le champ artistique et culturel.

QUI PARTICIPE À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION ?

À partir des travaux réalisés et pour nous engager dans l'action collective à l'échelle de la région Grand-Est, nous avons organisé la constitution de 6 groupes d'appui et d'un comité de suivi.

Ces groupes thématiques doivent nous permettre de faire connaissance, de susciter des rencontres, de mobiliser nos expertises individuelles pour constituer des communautés d'action, c'est-à-dire pour passer ensemble à l'action. Ils ont vocation à réunir : **élu(e)s et personnels des associations et fédérations, élu(e)s et personnels des collectivités, la DRAC et la DRDJSCS, des institutions artistiques et culturelles, des artistes, des étudiants, des jeunes volontaires, des enseignants-chercheurs, des professionnels des fondations, entreprises...**

Soit aujourd'hui : 87 personnes

1 COMMUNAUTÉ D'ACTION
6 groupes d'appui pour 6 champs d'investigation
1 comité de suivi

Identification et ressources

Production d'un outil numérique pour :

- identifier les acteurs de l'Éducation populaire et de la culture,
- connaître la richesse des territoires dans ce champ et localiser les activités,
- faire état des ressources et les accroître,
- amorcer des coopérations par, pour et avec les acteurs de l'Éducation populaire et de la culture.

Mobilité

Actions pour le décloisonnement professionnel, pour une meilleure connaissance des métiers et des savoir-faire et pour promouvoir les expériences aux échelles du Grand-Est, de l'Europe et de l'international.

Évaluation

Mise en place de nouvelles démarches d'évaluation partagées, inter-associatives et inter-institutionnelles à partir d'un référentiel commun.

Transmission et recherche

Capitalisation des travaux de recherche existants sur la thématique « Éducation populaire et culture » ; création d'un corpus actualisé d'expériences d'Éducation populaire dans la culture, lancement d'un appel à contributions (écrites, audio visuelles, ...) sur l'Éducation populaire et la culture ; actions pour le rapprochement de la vie associative et du milieu de la recherche

Formation

Travail sur un référentiel Éducation populaire et culture.

Mise en place d'une journée banalisée pour l'interconnaissance des acteurs du Grand-Est.

Organisation d'une journée de sensibilisation des élus politiques à l'Éducation populaire et la culture.

Organisation d'une formation pour revisiter les projets Éducation populaire et culture au regard des fondamentaux de l'Économie Sociale et Solidaire.

Coopération territoriale

2 expérimentations territoriales de 3 ans pour renforcer des coopérations existantes et en déclencher de nouvelles dans le cadre de projets territoriaux dans les champs artistique et culturel avec les acteurs de l'Éducation populaire : sites pressentis Langres (52) et Vouziers (08).

Organisation d'une nouvelle édition du Parlement éphémère « Éducation populaire et culture » à l'échelle du Grand-est en automne 2017.

1 COMITÉ DE SUIVI - Composé des investisseurs et des personnes ressources pour garantir la cohérence du plan d'action, ses moyens et son essaimage. *Direction Régionale des Affaires Culturelles, Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, Confédération des MJC de France, Conseil Régional du Grand-Est (en cours), Fédération Régionale des MJC en Champagne-Ardenne, Laboratoire REGARDS de la Chaire ESS (en cours) - Université de Reims Champagne-Ardenne, un membre de chacun des groupes d'investigation.*

Contact : FRMJC Champagne-Ardenne, 41, rue Pierre Taittinger, 51100 Reims
Tél : 03 26 77 67 87 - Mail : frmjc-missionculture@orange.fr